Possibilités de poursuites d'études

Étudier en France est à la fois une opportunité de prouver la capacité d'adaptation des étudiants dans un nouveau pays, un environnement différent, d'obtenir un diplôme européen et de parfaire sa maîtrise de la langue française.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN FRANCE

France		Canada (sauf Québec)
Baccalauréat (Bac)		**Diplôme d'études secondaires (1)**
Bac + 1 an	Licence 1	
Bac + 2 ans	Licence 2	
Bac + 3 ans	Licence 3	Bachelor Degree (BA, BSc, BEd) (2)
Bac + 4 ans	Master 1	Bachelor Degree (BA, BSc, BEd) (2) or Honour Bachelor's Degree (HBA, HBSc, HBEd)
Bac + 5 ans	Master 2	Master's Degree (MA, MSc, MEng) (3)
Bac + 8 ans	Doctorat	PhD, EdD

(1) Un diplôme d'études secondaires canadien n'est pas nécessairement équivalent à un baccalauréat (ou bac) français.
(2) Un Bachelor canadien peut être considéré comme équivalent à une Licence 3 ou un Master 1 français.
(3) Un Master canadien peut être considéré comme équivalent à un Master 2 français uniquement si l'étudiant a soutenu une thèse.

Il existe trois types d'institutions postsecondaires en France :

- **UNIVERSITÉS** : publiques, elles offrent des programmes de la licence au doctorat. Les frais de scolarité sont en partie subventionnés par l'Etat. Les étudiants français et internationaux ne paient qu'une partie du coût réel des études.

- **GRANDES ÉCOLES** : Elles peuvent être publiques, semi-publiques ou privées. Les frais de scolarité varient selon l'école et le programme. Ce sont le type d'écoles suivantes :
  - Écoles de Management et Business
  - Écoles d'Ingénieurs
  - Écoles de Sciences Politiques

- **ÉCOLES SPÉCIALISÉES** : Ce sont toutes les écoles restantes, d'art, d'architecture, de mode, de théâtre, etc. Certaines sont publiques mais la plupart sont privées.

Francophonie

Les étudiants canadiens ont divers types d'opportunités durant leur cursus post-secondaire pour étudier en France : premier cycle universitaire, échange inter-universitaire, formations diplômantes et autres programmes.

ÉTUDIANTS DE PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE

Le diplôme d'études secondaires vous donne accès à l'enseignement supérieur en France.

Pour trouver un programme au niveau licence, le catalogue des licences de Campus France comprend un moteur de recherche et permet de trouver des licences avec tout type de spécialités.

S'inscrire en 1ère année d'études :

- **Parcoursup**

  Les candidats ressortissants d'un pays de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen doivent se connecter à Parcoursup pour s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur français.
  Les non-Européens s'inscrivent via Parcoursup pour une partie des formations qui ne sont pas proposées dans les universités (classes préparatoires, certaines écoles de commerce, BTS, etc.)
  Vérifiez au préalable avec l'établissement en question.

- **Demande d'admission préalable (DAP Blanche ou Dossier Blanc)**

  Inscriptions : de novembre à mi-janvier
  Elle ne concerne que les universités. Pour s'inscrire en première année de licence dans une université française, une demande d'admission préalable (DAP) est obligatoire pour les étrangers titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires.
  Les inscriptions concernent les candidats :
  - qui ne possèdent pas la nationalité française,
  - qui ne sont pas titulaires ou futurs titulaires du baccalauréat français ou européen,
  - qui vivent à l'étranger.

- **Demande d'admission préalable en Architecture (DAP Jaune ou Dossier Jaune)**

  Inscriptions : de novembre à mi-janvier
  Elle ne concerne que les Écoles d'Architecture pour lesquelles un formulaire est à renseigner.

- **Plus d'informations : Campus France**

ÉCHANGES INTER-UNIVERSITAIRES

Si vous décidez d'effectuer votre Bachelor dans une université nord-américaine ou dans un autre pays, vous aurez l'opportunité de réaliser une mobilité internationale en 3ème année.
La plupart des universités possèdent des accords avec des établissements post-secondaires dans divers pays, dont la France. Ainsi les étudiants peuvent effectuer 1 ou 2 semestres d'études dans une université partenaire et transférer leurs crédits au retour de leur mobilité.
Il est conseillé de se préparer dès la première année en consultant le service des relations internationales de votre université.

Certains établissements offrent également des doubles diplômes.

FORMATIONS DIPLÔMANTES ET AUTRES OPPORTUNITÉS

Vous trouverez de nombreuses ressources sur le site www.canada.campusfrance.org.
Campus France est une agence gouvernementale qui promeut l'enseignement supérieur français. S'appuyant sur un réseau de plus de 250 bureaux Campus France à travers le monde, l'agence informe les étudiants internationaux sur l'enseignement supérieur français, les guide dans leur choix de formation et sur les possibilités d'étudier en France. Au Canada, Campus France dispose de 3 bureaux situés à Montréal, Ottawa et Toronto. Campus France propose de nombreux outils pour vous aider à choisir le programme qui correspond à votre niveau et domaine d'études dans l'enseignement supérieur français. Il propose également des informations pratiques sur la préparation de votre séjour en France.

- **Fiches d'information sur les domaines d'études** :

  Ce sont des fiches récapitulatives qui vous donnent des informations sur un domaine d'étude précis (droit, santé, arts, etc.)

- **Programmes courts et programmes d'été :**

  Il existe de nombreux programmes d'été proposés dans des universités, écoles et centres FLE.